

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 02408
Numéro SIREN : 380 980 714
Nom ou dénomination : AL DALAL

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2019 sous le numéro de dépôt 35936



20190359362018

DATE DEPOT : 20/05/2019

N° DE DEPOT : 35936

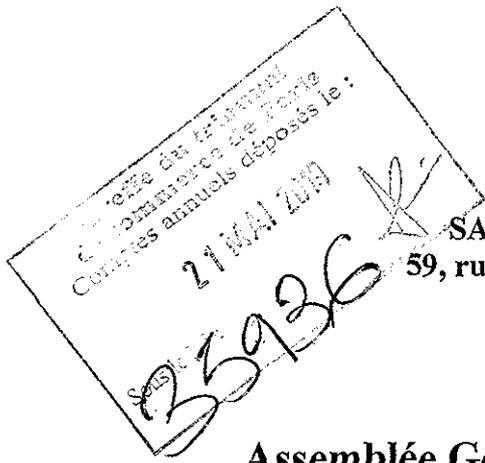
N° GESTION : 1991B02408

N° SIREN : 380980714

DENOMINATION : AL DALAL

ADRESSE : 59 RUE DE BOULAINVILLIERS 75016 PARIS

MILLESIME : 2018



AL DALAL

SARL au capital de 70 000 €uros
59, rue de Boulainvilliers 75016 PARIS
RCS PARIS B 380 980 714

Assemblée Générale Annuelle du 15 Avril 2019

Formalité de Dépôt au Greffe du Tribunal

Conformément aux termes de l'article 44-1 nouveau du décret sur les sociétés commerciales, résultant du décret comptable du 29 novembre 1983 et modifié par le décret du Premier mars 1985. Dépôt en double exemplaire relatif à l'affectation du Résultat.

Proposition d'Affectation du Résultat et Résolution d'Affectation Votée

Les associés approuvent l'affectation des résultats telle que proposée par la gérance et par suite décident d'affecter le **Bénéfice de l'exercice** soit **8 571.99 €uros** au **Poste Autres Réserves**.

Conformément aux dispositions légales il est rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

La Gérante
Dalal ABI KHAJIL

AL DALAL
SARL au capital de 70 000 €uros
59, rue de Boulainvilliers 75016 PARIS
RCS PARIS B 380 980 714

Assemblée Générale Annuelle du 15 Avril 2019

Formalité de Dépôt au Greffe du Tribunal

Conformément aux termes de l'article 44-1 nouveau du décret sur les sociétés commerciales, résultant du décret comptable du 29 novembre 1983 et modifié par le décret du Premier mars 1985. Dépôt en double exemplaire relatif à l'affectation du Résultat.

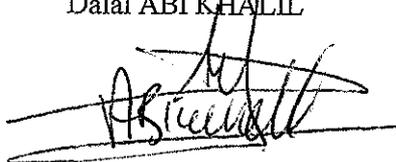
Proposition d'Affectation du Résultat et Résolution d'Affectation Votée

Les associés approuvent l'affectation des résultats telle que proposée par la gérance et par suite décident d'affecter le **Bénéfice de l'exercice** soit **8 571.99 €uros au Poste Autres Réserves**.

Conformément aux dispositions légales il est rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

La Gérante
Dalal ABI KHALIL



AL DALAL

SARL au capital de 70 000 Euros
59, rue de Boulainvilliers 75016 PARIS
RCS PARIS B 380 980 714

Rapport de Gestion Exercice 2018

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Présentation des Etats Financiers

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Situation et activité au cours de l'exercice

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 500 852.46 Euros contre 470 960.75 Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un Bénéfice de 8 571.99 Euros contre un Bénéfice de 24 200.10 Euros au titre de l'exercice précédent.

L'activité de cet exercice est résumée sur les documents joints:

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les prévisions de l'exercice 2019 se résument comme suit:

Exercice 2019	En Euros
Chiffre d'Affaires	515 000
Total des charges d'exploitation	480 920
Charges Financières	4 080
Bénéfice prévu avant impôts	30 000

Au cours de cette Assemblée vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à votre Gérante.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un **Bénéfice de 8 571.99 Euros** que nous vous proposons d'affecter au **au Poste Autres Réserves**.

Liste des Mandataires Sociaux

Conformément aux dispositions réglementaires, nous vous rendons compte de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toutes sociétés par chaque mandataire social durant l'exercice.

Noms et Prénoms	Mandat	Société
Dalal ABI KHALIL	Gérante	AL DALAL SARL au capital de 70 000 Euros 59, rue de Boulainvilliers 75016 Paris
Dalal ABI KHALIL	Gérante	Le Traiteur du Bois Le Vent SARL au capital de 8 000 Euros 63, rue de Boulainvilliers 75016 Paris

Rémunération des Mandataires Sociaux

En application de l'article L225-102-1 du code de commerce, nous vous précisons que Mademoiselle Dalal ABI KHALIL unique mandataire social a perçu au titre de l'exercice 2018 une rémunération annuelle brute de 7 529 Euros.

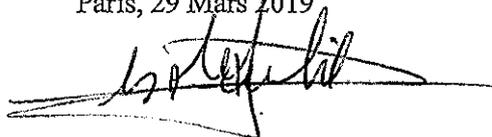
Organes de Direction

La Gérante Mademoiselle Dalal ABI KHALIL cumule cette fonction avec celle de Directrice Générale.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérante, pour l'exercice écoulé.

Paris, 29 Mars 2019



La Gérante

Dalal ABI KHALIL

Bilan Synthétique

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 08/04/19

Tenue de compte EUR

ACTIF	31/12/2018	%	31/12/2017	%	31/12/2016	%
Capital souscrit non appelé						
Immobilisations incorporelles	294 227	81,24	294 227	74,12	294 227	76,13
Immobilisations corporelles	9 127	2,52	10 813	2,72	11 328	2,93
Immobilisations financières	23 979	6,62	23 458	5,91	22 832	5,91
ACTIF IMMOBILISÉ	327 333	90,38	328 497	82,76	328 386	84,97

Stocks	7 152	1,97	7 453	1,88	8 271	2,14
Créances	14 754	4,07	51 040	12,86	44 043	11,4
Disponibilités	12 925	3,57	9 953	2,51	5 767	1,49
ACTIF CIRCULANT	34 831	9,62	68 446	17,24	58 081	15,03

Compte de régularisation actif						
--------------------------------	--	--	--	--	--	--

TOTAL ACTIF	362 164		396 943		386 467	
--------------------	----------------	--	----------------	--	----------------	--

PASSIF	31/12/2018	%	31/12/2017	%	31/12/2016	%
Capital social ou individuel	70 000	19,33	70 000	17,63	70 000	18,11
Résultat de l'exercice	8 572	2,37	24 200	6,1	16 912	4,38
Autres capitaux propres	160 241	44,25	136 041	34,27	119 130	30,83
CAPITAUX PROPRES	238 813	65,94	230 241	58	206 041	53,31

Autres fonds propres						
Provisions pour risques et charges	13 000	3,59	9 995	2,52	9 010	2,33
Emprunts et dettes financières	54 819	15,14	115 564	29,11	127 253	32,93
Autres dettes	55 532	15,33	41 143	10,36	44 163	11,43
DETTES	110 350	30,47	156 706	39,48	171 416	44,35

Comptes de régularisation passif						
----------------------------------	--	--	--	--	--	--

TOTAL PASSIF	362 164		396 943		386 467	
---------------------	----------------	--	----------------	--	----------------	--

Compte de Résultat Comparatif

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
 Edition du 08/04/19
 Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	500 852	470 961	29 892
Production vendue de services			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	500 852	470 961	29 892
Production stockée et immobilisée	(874)	556	(1 430)
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements, prov. et transf. de charges	9 995	9 010	985
Autres produits	93	55	38
PRODUITS D'EXPLOITATION	510 066	480 582	29 484
Achat de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnement	132 067	119 572	12 495
Variation de stock de matières premières	(573)	1 374	(1 947)
Autres achats et charges externes	112 331	104 390	7 940
Impôts, taxes et versements assimilés	3 760	3 290	470
Salaires, traitements et charges sociales	238 272	211 626	26 646
Dotations pour dépréciation	2 876	2 795	81
Dotations aux provisions pour risques et charges	13 000	9 995	3 005
Autres charges	2	10	(9)
CHARGES D'EXPLOITATION	501 734	453 053	48 681
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 332	27 529	(19 197)
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ ou PERTE TRANSFÉRÉE			
PERTE SUPPORTÉE ou BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ			
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Prod. nets sur cessions valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés	1 090	868	222
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement			
CHARGES FINANCIÈRES	1 090	868	222
RÉSULTAT FINANCIERS	(1 090)	(868)	(222)
Produits exceptionnels	1 464	2 044	(580)
Reprises sur provisions et transferts			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 464	2 044	(580)
Charges exceptionnelles	31	1 396	(1 365)
Dotations aux amortissements et provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	31	1 396	(1 365)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 433	648	784
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices	103	3 109	(3 006)
RÉSULTAT (Bénéfice ou Perte)	8 572	24 200	(15 628)

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	%	Net (N-1) 31/12/2017	%
Ventes de marchandises -Coût d'achat des marchandises				
MARGE COMMERCIALE				

Production vendue	500 852	100,00	470 961	100,00
+ Production stockée			556	0,1181
- Déstockage de production	874			
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	499 978	99,8255	471 517	100,1181

CHIFFRE D'AFFAIRES	500 852	100,00	470 961	100,00
---------------------------	----------------	---------------	----------------	---------------

- Consommation en provenance des tiers	243 825	48,6819	225 337	47,8462
VALEUR AJOUTÉE	256 154	51,1436	246 180	52,272

+ Subventions d'exploitation				
- Impôts et taxes	3 760	0,7507	3 290	0,6985
- Charges de personnel	238 272	47,5733	211 626	44,935
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	14 122	2,8196	31 265	6,6385

+ Reprises et transferts de charges	9 995	1,9956	9 010	1,9131
+ Autres produits	93	0,0185	55	0,0116
- Dotations aux amortissements et provisions	15 876	3,1698	12 790	2,7157
- Autres charges	2	0,0003	10	0,0022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 332	1,6636	27 529	5,8453

+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers				
- Quote part opérations en commun				
- Charges financières	1 090	0,2176	868	0,1844
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	7 242	1,446	26 661	5,6609

Produits exceptionnels	1 464	0,2923	2 044	0,434
- Charges exceptionnelles	31	0,0062	1 396	0,2964
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 433	0,286	648	0,1376

- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices	103	0,0206	3 109	0,6601
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	8 572	1,7115	24 200	5,1385

Produits de cession d'éléments d'actif				
- Valeur comptable éléments cédés				
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS				

Variation du Besoin en Fonds de Roulement Synthétique

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
 Edition du 08/04/19
 Tenue de compte EUR

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Exercice N	Exercice N-1
Variations EXPLOITATION :		
Variation des actifs d'exploitation :		
- stocks et en-cours	301	818
- avances et acomptes versés sur commandes		
- créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation	36 286	(6 997)
Variation des dettes d'exploitation :		
- avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes d'exploitation	17 395	(4 702)
VARIATION NETTE EXPLOITATION I	53 982	(10 881)
Variation HORS EXPLOITATION :		
Variations des autres débiteurs		
Variations des autres créditeurs	(3 006)	1 682
VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION II	(3 006)	1 682
TOTAL DES VARIATIONS NETTES (I + II + III)		
Besoins de l'exercice en fonds de roulement		(9 199)
Dégagement net de fonds de roulement dans l'exercice	50 976	
Variation TRÉSORERIE :		
Variations des disponibilités	(2 972)	(4 186)
Variations des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	(3 245)	(11 689)
VARIATION NETTE TRÉSORERIE III	(6 217)	(15 875)
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		
TOTAL DES VARIATIONS NETTES (I + II + III)		
Emploi net		(25 074)
Ressource nette	44 758	

AL DALAL

SARL au capital de 70 000 Euros
59, rue de Boulainvilliers 75016 PARIS
RCS PARIS B 380 980 714

Rapport de Gestion Exercice 2018

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Présentation des Etats Financiers

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Situation et activité au cours de l'exercice

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 500 852.46 Euros contre 470 960.75 Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un Bénéfice de 8 571.99 Euros contre un Bénéfice de 24 200.10 Euros au titre de l'exercice précédent.

L'activité de cet exercice est résumée sur les documents joints:

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les prévisions de l'exercice 2019 se résument comme suit:

Exercice 2019	En Euros
Chiffre d'Affaires	515 000
Total des charges d'exploitation	480 920
Charges Financières	4 080
Bénéfice prévu avant impôts	30 000

Au cours de cette Assemblée vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à votre Gérante.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un **Bénéfice de 8 571.99 Euros** que nous vous proposons d'affecter au **au Poste Autres Réserves**.

Liste des Mandataires Sociaux

Conformément aux dispositions réglementaires, nous vous rendons compte de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toutes sociétés par chaque mandataire social durant l'exercice.

Noms et Prénoms	Mandat	Société
Dalal ABI KHALIL	Gérante	AL DALAL SARL au capital de 70 000 Euros 59, rue de Boulainvilliers 75016 Paris
Dalal ABI KHALIL	Gérante	Le Traiteur du Bois Le Vent SARL au capital de 8 000 Euros 63, rue de Boulainvilliers 75016 Paris

Rémunération des Mandataires Sociaux

En application de l'article L225-102-1 du code de commerce, nous vous précisons que Mademoiselle Dalal ABI KHALIL unique mandataire social a perçu au titre de l'exercice 2018 une rémunération annuelle brute de 7 529 euros.

Organes de Direction

La Gérante Mademoiselle Dalal ABI KHALIL cumule cette fonction avec celle de Directrice Générale.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérante, pour l'exercice écoulé.

Paris, 29 Mars 2019

La Gérante

Dalal ABI KHALIL

Bilan Synthétique

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 08/04/19

Tenue de compte EUR

ACTIF	31/12/2018	%	31/12/2017	%	31/12/2016	%
Capital souscrit non appelé	294 227	81,24	294 227	74,12	294 227	76,13
Immobilisations incorporelles	9 127	2,52	10 813	2,72	11 328	2,93
Immobilisations corporelles	23 979	6,62	23 458	5,91	22 832	5,91
ACTIF IMMOBILISÉ	327 333	90,38	328 497	82,76	328 386	84,97

Stocks	7 152	1,97	7 453	1,88	8 271	2,14
Créances	14 754	4,07	51 040	12,86	44 043	11,4
Disponibilités	12 925	3,57	9 953	2,51	5 767	1,49
ACTIF CIRCULANT	34 831	9,62	68 446	17,24	58 081	15,03

Compte de régularisation actif						
--------------------------------	--	--	--	--	--	--

TOTAL ACTIF	362 164		396 943		386 467	
--------------------	----------------	--	----------------	--	----------------	--

PASSIF	31/12/2018	%	31/12/2017	%	31/12/2016	%
Capital social ou individuel	70 000	19,33	70 000	17,63	70 000	18,11
Résultat de l'exercice	8 572	2,37	24 200	6,1	16 912	4,38
Autres capitaux propres	160 241	44,25	136 041	34,27	119 130	30,83
CAPITAUX PROPRES	238 813	65,94	230 241	58	206 041	53,31

Autres fonds propres						
Provisions pour risques et charges	13 000	3,59	9 995	2,52	9 010	2,33
Emprunts et dettes financières	54 819	15,14	115 564	29,11	127 253	32,93
Autres dettes	55 532	15,33	41 143	10,36	44 163	11,43
DETTES	110 350	30,47	156 706	39,48	171 416	44,35

Comptes de régularisation passif						
----------------------------------	--	--	--	--	--	--

TOTAL PASSIF	362 164		396 943		386 467	
---------------------	----------------	--	----------------	--	----------------	--

Compte de Résultat Comparatif

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 08/04/19
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	500 852	470 961	29 892
Production vendue de services			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	500 852	470 961	29 892
Production stockée et immobilisée	(874)	556	(1 430)
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements, prov. et transf. de charges	9 995	9 010	985
Autres produits	93	55	38
PRODUITS D'EXPLOITATION	510 066	480 582	29 484
Achat de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnement	132 067	119 572	12 495
Variation de stock de matières premières	(573)	1 374	(1 947)
Autres achats et charges externes	112 331	104 390	7 940
Impôts, taxes et versements assimilés	3 760	3 290	470
Salaires, traitements et charges sociales	238 272	211 626	26 646
Dotations pour dépréciation	2 876	2 795	81
Dotations aux provisions pour risques et charges	13 000	9 995	3 005
Autres charges	2	10	(9)
CHARGES D'EXPLOITATION	501 734	453 053	48 681
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 332	27 529	(19 197)
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ ou PERTE TRANSFÉRÉE			
PERTE SUPPORTÉE ou BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ			
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Prod. nets sur cessions valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés	1 090	868	222
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement			
CHARGES FINANCIÈRES	1 090	868	222
RÉSULTAT FINANCIERS	(1 090)	(868)	(222)
Produits exceptionnels	1 464	2 044	(580)
Reprises sur provisions et transferts			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 464	2 044	(580)
Charges exceptionnelles	31	1 396	(1 365)
Dotations aux amortissements et provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	31	1 396	(1 365)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 433	648	784
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices	103	3 109	(3 006)
RÉSULTAT (Bénéfice ou Perte)	8 572	24 200	(15 623)

Soldes Intermédiaires de Gestion

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 08/04/19
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	%	Net (N-1) 31/12/2017	%
Ventes de marchandises -Coût d'achat des marchandises				
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue + Production stockée - Déstockage de production + Production immobilisée	500 852 874	100,00	470 961 556	100,00 0,1181
PRODUCTION DE L'EXERCICE	499 978	99,8255	471 517	100,1181
CHIFFRE D'AFFAIRES	500 852	100,00	470 961	100,00
- Consommation en provenance des tiers	243 825	48,6819	225 337	47,8462
VALEUR AJOUTÉE	256 154	51,1436	246 180	52,272
+ Subventions d'exploitation - Impôts et taxes - Charges de personnel	3 760 238 272	0,7507 47,5733	3 290 211 626	0,6985 44,935
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	14 122	2,8196	31 265	6,6385
+ Reprises et transferts de charges + Autres produits - Dotations aux amortissements et provisions - Autres charges	9 995 93 15 876 2	1,9956 0,0185 3,1698 0,0003	9 010 55 12 790 10	1,9131 0,0116 2,7157 0,0022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 332	1,6636	27 529	5,8453
+ Quote part opérations en commun + Produits financiers - Quote part opérations en commun - Charges financières	1 090	0,2176	868	0,1844
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	7 242	1,446	26 661	5,6609
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	1 464 31	0,2923 0,0062	2 044 1 396	0,434 0,2964
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 433	0,286	648	0,1376
- Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices	103	0,0206	3 109	0,6601
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	8 572	1,7115	24 200	5,1385
Produits de cession d'éléments d'actif - Valeur comptable éléments cédés				
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS				

Variation du Besoin en Fonds de Roulement Synthétique

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 08/04/19

Tenue de compte EUR

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Exercice N	Exercice N-1
Variations EXPLOITATION :		
Variation des actifs d'exploitation :		
- stocks et en-cours	301	818
- avances et acomptes versés sur commandes		
- créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation	36 286	(6 997)
Variation des dettes d'exploitation :		
- avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes d'exploitation	17 395	(4 702)
VARIATION NETTE EXPLOITATION I	53 982	(10 881)
Variation HORS EXPLOITATION :		
Variations des autres débiteurs		
Variations des autres créditeurs	(3 006)	1 682
VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION II	(3 006)	1 682
TOTAL DES VARIATIONS NETTES (I + II + III)		
Besoins de l'exercice en fonds de roulement		(9 199)
Dégagement net de fonds de roulement dans l'exercice	50 976	
Variation TRÉSORERIE :		
Variations des disponibilités	(2 972)	(4 186)
Variations des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	(3 245)	(11 689)
VARIATION NETTE TRÉSORERIE III	(6 217)	(15 875)
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		
TOTAL DES VARIATIONS NETTES (I + II + III)		
Emploi net		(25 074)
Ressource nette	44 758	



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		x
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
AL DALAL SARL 59 rue de Boulaivilliers 75116 PARIS		59 rue de Boulaivilliers 75116 PARIS	
SIRET 38098071400014			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées Restaurant Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	687	Déficit		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="checkbox"/>
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			<input type="checkbox"/>	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			<input type="checkbox"/>

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : SAS AE EXPERTS
16 Avenue Charles de Gaulle 78230 LE PECQ
Tél : 0147551900

Nom et adresse du conseil :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : CGA Viseur conventionné N° d'agrément CGA

Identité du déclarant : Date : 03042019 Lieu : Qualité : Nom du signataire :

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2019)

Si déposé néant, cochez la case :

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e		
						f		
						g		
						h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j		
Montant des revenus répartis (5)						<i>Total (a à h)</i>		
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
	1	2	3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			4	5	6	7	8	
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVL imputée sur les PVL de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVL réalisée au cours de l'exercice				
				MVL restant à reporter				

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : AL DALAL SARL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise Restaurant Le Bois Le Vent 75116 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET* 3 8 0 9 8 0 7 1 4 0 0 0 1 4			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 8	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL
		En cours de production de biens	BN
		En cours de production de services	BP
		Produits intermédiaires et finis	BR
		Marchandises	BT
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX
		Autres créances (3)	BZ
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	
	TOTAL (III)	CJ	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2019

Désignation de l'entreprise AL DALAL SARLNéant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	70 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG	153 241	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	8 572	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	238 813	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	13 000	
	TOTAL (III)	DR	13 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV	54 819	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 983	
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 548	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	23 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	110 350		
	Ecarts de conversion passif *	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	362 164		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	55 532		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
Désignation de l'entreprise : AL DALAL SARL Néant <input type="checkbox"/> *					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	biens *	FD	FE	FF	
	services*	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA
			- dotations aux provisions		GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)			GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)			GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

Désignation de l'entreprise : AL DALAL SARL										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		TOTAL I				1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	294 227	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui		Dont Composants MI	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP	123 434	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	26 072	KT		KU		1 190	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	5 650	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	4 440	LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	159 596	LO		LP		1 190
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	23 458	IU		IV		521
	TOTAL IV				LQ	23 458	LR		LS		521
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	477 280	ØH		ØJ		1 711	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	
						1		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		LV		LW	294 227	IX
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	123 434	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	27 262	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	5 650	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	4 440	MU	
	Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF
	TOTAL III				IY		NG		NH	160 786	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				Iz		ØU		M7		ØW
	Autres participations				IO		ØX		ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	23 979	2G
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	23 979	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	478 992	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le 3 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: AL DALAL SARL

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	An cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	II	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	9 995	13 000	5T	9 995	5U	13 000
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V			5X		5Y	
TOTAL II	5Z	9 995	13 000	TW	9 995	TX	13 000	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
	- corporelles	6E	6F	6G	6H			
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	9 995	13 000	UC	9 995	UD	13 000
	- d'exploitation	UE	13 000	UF	9 995			
Dont dotations et reprises	- financières	UG		UH				
	- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					IQ			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		AL DALAL SARL		Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		
		1		A 1 an au plus		
		2		A plus d'un an		
		3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW	
			23 979		23 979	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA			
	Autres créances clients		UX	100	100	
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI			
	Personnel et comptes rattachés		UY	808	808	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	11 097	11 097
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 749	2 749
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN		
		Divers		VP		
	Groupe et associés (2)		VC			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR			
	Charges constatées d'avance		VS			
	TOTAUX		VT	38 733	VU	14 754
				VV	23 979	
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		
		1		A 1 an au plus		
		2		A plus d'1 an et 5 ans au plus		
		3		A plus de 5 ans		
		4				
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG			
	à plus d'1 an à l'origine		VH			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	15 983	15 983		
Personnel et comptes rattachés		8C	300	300		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 680	11 680		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	103	103	
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 465	4 465	
	Obligations cautionnées		VX			
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	54 819		54 819	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	23 000	23 000		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	110 350	VZ	55 532	
					54 819	
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VI	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	VL		
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : AL DALAL SARL		Formulaire déposé au titre de PIR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122018		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à IIS)			WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX			
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis)*			XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)									
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
	à long terme		- imposées aux taux de 0 %						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme			- Plus-values soumises au régime des fusions		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
							TOTAL I		
							8 675		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
			- imposées au taux de 0 %						
			- imposées au taux de 19 %						
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
			- imputées sur les déficits antérieurs						
Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
Régime des sociétés mères et des filiales*		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								
	Majoration d'amortissement*								
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles *(Régime d'entreprises en difficulté art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles art.44 septies		L2	Fusées d'entreprises innovantes (art.44 septies A)		L5
		Fils de commerçant ou hors CICE (art.44 quaterbis)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 209C)		K3	Zones de reconstruction de la défense (44 quaterbis)		PA
		EFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à dynamiser (art.44 quaterbis)		1F	Zone franche d'activités (art.44 quaterbisbis)		XC
Bassin urbain à dynamiser (art.44 quaterbis)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)					PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créances dérogées par le report en arrière de déficit		ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		
							7 988		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		687	
						déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL						BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		687	
						XN		687	
						XO			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

© Sage

Désignation de l'entreprise AL DALAL SARL		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise AL DALAL SARL										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales		ZB				
							- Autres réserves		ZD	24 200			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	24 200		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I			ØF	24 200		Report à nouveau		ZG				
										TOTAL II		ZH	24 200
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7								YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance								YT	412			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8								XQ	54 833			
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	5 373			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES								ST	51 712			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	112 331			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	1 092			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS								9Z	2 668			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	3 760			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY	48 780			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	22 167			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*								ØB	180 965			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*								ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%			
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 sinon 0		ZR				
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL								
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC								
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO								
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0			N° SIRET de la société mère du groupe JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : AL DALAL SARL

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A - plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (A)

CADRE B - plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (B)

CADRE C - autres plus-values taxables à 19% (C)

(D)
(Ventilation par taux)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AL DALAL SARL		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012018		Et clos le : 31122018	
		Durée en nombre de mois <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP	7	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	500 852	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	500 852	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	93	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	659	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	752	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	153 339	
Variation négative des stocks	OQ	86	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	36 225	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	54 833	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	2 668	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	2	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	247 153	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	254 451
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	254 451	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	500 852	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	01012018
	GZ	au	31122018
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférents à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

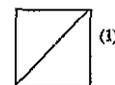
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 3 8 0 9 8 0 7 1 4 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AL DALAL SARL

ADRESSE (voie) Restaurant Le Bois Le Vent

CODE POSTAL 75116 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 7

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 700

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ASSAAD Prénom(s) Tarios

Nom marital % de détention 25 Nb de parts ou actions 175

Naissance : Date 10021960 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 166 Voie rue d'Alesia

Code Postal 75014 Commune PARIS Pays

Titre (2) M Nom patronymique ABI KHALIL Prénom(s) Saba

Nom marital % de détention 17,86 Nb de parts ou actions 125

Naissance : Date 10081947 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 59 Voie rue de Boulainvilliers

Code Postal 75016 Commune PARIS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

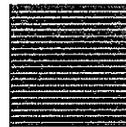
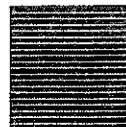
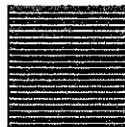
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise AL DALAL SARL

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :									
Titre (2)		MME	Nom patronymique		MATTA	Prénom(s)		Rafca	
Nom marital		ABI KHALIL			% de détention	12,43	Nb de parts ou actions		87
Naissance :	Date	26071951	N° Département		Commune		Pays		
Adresse :		N°	59		Voie		rue de Boulainvilliers		
Code Postal		75016		Commune		PARIS		Pays	
Titre (2)		MLE	Nom patronymique		ABI KHALIL	Prénom(s)		Sylvana	
Nom marital					% de détention	12,43	Nb de parts ou actions		87
Naissance :	Date	23071975	N° Département		Commune		Pays		
Adresse :		N°	59		Voie		rue de Boulainvilliers		
Code Postal		75016		Commune		PARIS		Pays	
Titre (2)		MLE	Nom patronymique		ABI KHALIL	Prénom(s)		Dalal	
Nom marital					% de détention	12,57	Nb de parts ou actions		88
Naissance :	Date	13011980	N° Département		Commune		Pays		
Adresse :		N°	59		Voie		rue de Boulainvilliers		
Code Postal		75016		Commune		PARIS		Pays	
Titre (2)		MLE	Nom patronymique		ABI KHALIL	Prénom(s)		Maria	
Nom marital					% de détention	12,57	Nb de parts ou actions		88
Naissance :	Date	05011986	N° Département		Commune		Pays		
Adresse :		N°	59		Voie		rue de Boulainvilliers		
Code Postal		75016		Commune		PARIS		Pays	
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :		N°			Voie				
Code Postal				Commune				Pays	
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :		N°			Voie				
Code Postal				Commune				Pays	
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :		N°			Voie				
Code Postal				Commune				Pays	

Annexe



Règles et Méthodes Comptables

(Code du commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue et ayant pour base d'amortissement :

- Le prix de revient diminué de la valeur résiduelle pour les postes suivants
Matériel et outillage, matériel de transport, matériel de bureau et informatique
- Le prix de revient pour les autres postes.

- Agencements et aménagements des constructions	10 ans
- Matériel et outillage	4 ans
- Installations générales	10 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informatique	4 ans
- Mobilier de bureau	10 ans

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

d) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire à la valeur comptable.

e) Opérations en devises.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

Immobilisations

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/03/19
Tenue de compte EUR

AL DALAL SARL

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	294 227		
TOTAL immobilisations incorporelles :	294 227		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	123 434		
Installations techniques et outillage industriel	26 072		1 190
Installations générales, agencements et divers	5 650		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 440		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	159 596		1 190
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	23 458		521
TOTAL immobilisations financières :	23 458		521
TOTAL GÉNÉRAL	477 280		1 711

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			294 227	
TOTAL immobilisations incorporelles :			294 227	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			123 434	
Install. techn., matériel et out. industriels			27 262	
Inst. générales, agencements et divers			5 650	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			4 440	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			160 786	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			23 979	
TOTAL immobilisations financières :			23 979	
TOTAL GÉNÉRAL			478 992	

Amortissements

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 25/03/19

Tenue de compte EUR

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autras immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	120 856	1 318		122 174
Installations techn. et outillage industriel	23 956	353		24 309
Inst. générales, agencements et divers	2 137	445		2 582
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 835	760		2 595
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	148 783	2 876		151 659
TOTAL GÉNÉRAL	148 783	2 876		151 659

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autras immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 25/03/19

Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	9 995	13 000	9 995	13 000
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	9 995	13 000	9 995	13 000

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	9 995	13 000	9 995	13 000
----------------------	--------------	---------------	--------------	---------------

État des Échéances des Créances et Dettes

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 25/03/19

Tenue de compte EUR

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	23 979		23 979
TOTAL de l'actif immobilisé :	23 979		23 979
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	100	100	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	808	808	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	11 097	11 097	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	2 749	2 749	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	14 754	14 754	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	38 733	14 754	23 979
----------------------	---------------	---------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	15 983	15 983		
Personnel et comptes rattachés	300	300		
Sécurité sociale et autres organismes	11 680	11 680		
Impôts sur les bénéfices	103	103		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 465	4 465		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	54 819			54 819
Autres dettes	23 000	23 000		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	110 350	55 532	54 819
----------------------	----------------	---------------	---------------

Composition du Capital Social

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 25/03/19

Tenue de compte EUR

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	700	100
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	700	100

Effectif Moyen

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 25/03/19

Tenue de compte EUR

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres Agents de maîtrise et techniciens Employés Ouvriers		
TOTAL	7	

Le crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile qui s'est achevée durant l'exercice en cours a été constaté pour un montant de 7 988 Euros

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit de la classe 64.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation. Il est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice, et le reliquat éventuel est demandé en remboursement.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, et de prospection de nouveaux marchés.

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 25/03/19

Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Stocks revendus en l'état				
Marchandises				
Approvisionnement				
Stocks approvisionnement				
Matières premières	6 076	5 416	659	
Autres approvisionnements	653	739		86
TOTAL I	6 729	6 156	573	

Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis	424	1 298		874
Produits résiduels				
TOTAL II	424	1 298		874

Production en cours				
Produits				
Travaux				
Études				
Prestations de services				
TOTAL III				

PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)

II + III

874

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
 Edition du 25/03/19
 Tenue de compte EUR

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes					
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	500 852	470 961	456 494	440 907	455 677
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	14 556	31 089	21 741	7 436	27 726
Impôts sur les bénéfices	103	3 109	1 427		2 310
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	8 572	24 200	16 912	3 272	20 745
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice	180 965	160 860	153 756	145 024	150 841
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	65 085	58 712	58 158	55 560	55 629



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
AL DALAL SARL 59 rue de Boulainvilliers 75116 PARIS		59 rue de Boulainvilliers 75116 PARIS	
SIRET 38098071400014			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :
SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	Restaurant	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	687	Déficit		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------	---	--------------------------

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	<input type="checkbox"/>
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	<input type="checkbox"/>

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	<input type="checkbox"/>
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :	
SAS AE EXPERTS 16 Avenue Charles de Gaulle 78230 LE PECQ Tél : 0147551900		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :	
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 03042019	Lieu :
	Qualité :	Nom du signataire :

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2019)

Si déposé néant, cochez la case :

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
			b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <small>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) :	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :				
			Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLТ réalisée au cours de l'exercice	
		MVLТ restant à reporter	

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>AL DALAL SARL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>1</u> <u>2</u>		
Adresse de l'entreprise <u>Restaurant Le Bois Le Vent 75116 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1</u> <u>2</u>		
Numéro SIRET* <u>3 8 0 9 8 0 7 1 4 0 0 0 1 4</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, <u>3 1 2 2 0 1 8</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	CE
Disponibilités		CF	CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	LA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Claus de réserve de propriété : *		Stocks :	(3) Part à plus d'un an :	
Immobilisations :		Créances :	CR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise AL DALAL SARL

Néant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	70 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	153 241	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	8 572	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	238 813	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	13 000	
	TOTAL (III)	DR	13 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	54 819	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 983	
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 548	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	23 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	110 350	
	Écarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	362 164	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	55 532		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont donnés dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : AL DALAL SARL		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	biens *	FD	FE	FF	
	services*	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA
			- dotations aux provisions		GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)			GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)			GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont donnés dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>AL DALAL SARL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 464	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 464	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	31	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	31	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 433	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	103	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	511 530	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	502 958	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	8 572	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	1 464
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	EP	
		- Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Régularisation comptes de Tiers	31			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		
Régularisation Comptes de Tiers		1 464		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
				1		2				
						3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	294 227	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP	123 434	KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	26 072	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	5 650	KW		KX		
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	4 440	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes		LK		LL		LM			
		TOTAL III	LN	159 596	LO		LP	1 190		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T			
	Autres participations		8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	23 458	1U		1V	521		
		TOTAL IV	LQ	23 458	LR		LS	521		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	477 280	ØH		ØJ	1 711		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
				1		3		4		
				2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	294 227	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	123 434	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	27 262	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	5 650	MO
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	4 440	MU
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III	IY		NG		NH	160 786	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IO		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	23 979	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	23 979	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	478 992	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2019

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: AL DALAL SARLNéant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL.

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise	AL DALAL SARL	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	---------------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	120 856	PW	1 318	PX		PY	122 174		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	23 956	QA	353	QB		QC	24 309		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 137	QE	445	QF		QG	2 582		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 835	QM	760	QN		QO	2 595		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	148 783	QV	2 876	QW		QX	151 659		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	148 783	ØP	2 876	ØQ		ØR	151 659		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ				
			Total général non ventilé (NS + NT + NU)			Total général non ventilé (NW - NY)					

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	9 995	5S	13 000	5T	9 995	5U	13 000
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z	9 995	TV	13 000	TW	9 995	TX	13 000	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D				
	- corporelles	6E	6F	6G	6H				
	sur immobilisations	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5				
	- titres mis en équivalence	9U	9V	9W	9X				
	- titres de participation	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9				
	- autres immobilisations financières (1)*								
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A				
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	9 995	UB	13 000	UC	9 995	UD	13 000	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	13 000	UF	9 995			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AL DALAL SARL Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	23 979	UV	UW 23 979	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	100	100		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée*) UO		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	808	808		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	11 097	11 097	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 749	2 749	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS				
	TOTAUX			VT	38 733	VU 14 754	VV 23 979
RENOUVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	15 983	15 983			
Personnel et comptes rattachés		8C	300	300			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 680	11 680			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	103	103		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 465	4 465		
	Obligations cautionnées		VX				
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8F					
Groupe et associés (2)		VI	54 819			54 819	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	23 000	23 000			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	110 350	VZ 55 532		54 819
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

u sage

Désignation de l'entreprise : AL DALAL SARL		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31.12.2018				
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	8 572	
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX	XW			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								Y7	103		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7				
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							Y8	
	à long terme		- imposées aux taux de 0 %							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme					WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3			
							TOTAL I	WR	8 675		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
			- imposées au taux de 0 %							WH	
			- imposées au taux de 19 %							WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales*		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	XA			
Mesures d'inclination	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								ZY		
	Majoration d'amortissement*								XD		
	Abattement sur les impositions *	Entreprises nouvelles - (Répète d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 septies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)		L5	XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 septies)		L6	Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 209C)		K3	Zone de reconquête de la défense (44 quinquies)		PA	
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quinquies)		XC	
Bassin urbain à dynamiser (art.44 undécies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)					PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dérogée par le report au arrière de déficit		ZI	XG	7 988		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		XH	7 988	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II)		XI	687			
					déficit (II moins I)		ZL	XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL	XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							ZL	XL			
RÉSULTAT FISCAL					BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	687			
							XN	XO			

Désignation de l'entreprise AL DALAL SARL		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>AL DALAL SARL</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	- Réserves légales		ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	24 200		- Autres réserves		ZD	24 200	
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Dividendes		ZE		
	TOTAL I			ØF	24 200		Autres répartitions		ZF		
						Report à nouveau		ZG			
						(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	24 200		
						TOTAL II					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7		YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance								YT	412	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8		XQ	54 833	
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	5 373	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES		ST	51 712	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	112 331	
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	1 092	
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS		9Z	2 668	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	3 760	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY	48 780	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	22 167	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*								ØB	180 965	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*								ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%	
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-CI prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 sinon 0	ZR	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : AL DALAL SARL

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
			19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1963 et 1975, effectivement utilisés	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algérienne des lignes 1 à 20 de la colonne ⑦)		(A)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algérienne des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)		(B)				
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%		(C)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : AL DALAL SARL		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012018		Et clos le : 31122018	
Durée en nombre de mois		<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP	7	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	500 852	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	500 852	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	93	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	659	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	752	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	153 339	
Variation négative des stocks	OQ	86	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	36 225	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	54 833	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	2 668	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	2	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	247 153	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	254 451
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	254 451	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	500 852	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	01012018
	GZ	au	31122018
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 3 8 0 9 8 0 7 1 4 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AL DALAL SARL

ADRESSE (voie) Restaurant Le Bois Le Vent

CODE POSTAL 75116

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 7

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 700

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ASSAAD Prénom(s) Tarios

Nom marital % de détention 25 Nb de parts ou actions 175

Naissance : Date 10021960 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 166 Voie rue d'Alesia

Code Postal 75014 Commune PARIS Pays

Titre (2) M Nom patronymique ABI KHALIL Prénom(s) Saba

Nom marital % de détention 17,86 Nb de parts ou actions 125

Naissance : Date 10081947 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 59 Voie rue de Boulainvilliers

Code Postal 75016 Commune PARIS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

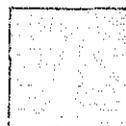
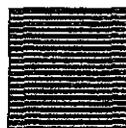
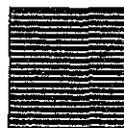
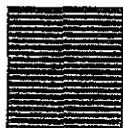
* Des explications concernant cette rubrique sont donnés dans la notice n° 2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise AL DALAL SARL

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :									
Titre (2)		MME	Nom patronymique		MATTA	Prénom(s)		Rafca	
Nom marital		ABI KHALIL			% de détention	12,43	Nb de parts ou actions		87
Naissance : Date		26071951	N° Département			Commune			
Adresse : N°		59	Voie		rue de Boulainvilliers				
Code Postal		75016	Commune		PARIS		Pays		
Titre (2)		MLE	Nom patronymique		ABI KHALIL	Prénom(s)		Sylvana	
Nom marital					% de détention	12,43	Nb de parts ou actions		87
Naissance : Date		23071975	N° Département			Commune			
Adresse : N°		59	Voie		rue de Boulainvilliers				
Code Postal		75016	Commune		PARIS		Pays		
Titre (2)		MLE	Nom patronymique		ABI KHALIL	Prénom(s)		Dalal	
Nom marital					% de détention	12,57	Nb de parts ou actions		88
Naissance : Date		13011980	N° Département			Commune			
Adresse : N°		59	Voie		rue de Boulainvilliers				
Code Postal		75016	Commune		PARIS		Pays		
Titre (2)		MLE	Nom patronymique		ABI KHALIL	Prénom(s)		Maria	
Nom marital					% de détention	12,57	Nb de parts ou actions		88
Naissance : Date		05011986	N° Département			Commune			
Adresse : N°		59	Voie		rue de Boulainvilliers				
Code Postal		75016	Commune		PARIS		Pays		
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance : Date			N° Département			Commune			
Adresse : N°			Voie						
Code Postal			Commune				Pays		
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance : Date			N° Département			Commune			
Adresse : N°			Voie						
Code Postal			Commune				Pays		
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance : Date			N° Département			Commune			
Adresse : N°			Voie						
Code Postal			Commune				Pays		

Annexe



Règles et Méthodes Comptables

(Code du commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue et ayant pour base d'amortissement :

- Le prix de revient diminué de la valeur résiduelle pour les postes suivants

- Matériel et outillage, matériel de transport, matériel de bureau et informatique
- Le prix de revient pour les autres postes.

- Agencements et aménagements des constructions	10 ans
- Matériel et outillage	4 ans
- Installations générales	10 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informatique	4 ans
- Mobilier de bureau	10 ans

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

d) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire à la valeur comptable.

e) Opérations en devises.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

Immobilisations

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/03/19
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	294 227		
TOTAL immobilisations incorporelles :	294 227		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	123 434		
Installations techniques et outillage industriel	26 072		1 190
Installations générales, agencements et divers	5 650		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 440		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	159 596		1 190
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	23 458		521
TOTAL immobilisations financières :	23 458		521
TOTAL GÉNÉRAL	477 280		1 711

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			294 227	
TOTAL immobilisations incorporelles :			294 227	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			123 434	
Install. techn., matériel et out. industriels			27 262	
Inst. générales, agencements et divers			5 650	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			4 440	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			160 786	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			23 979	
TOTAL immobilisations financières :			23 979	
TOTAL GÉNÉRAL			478 992	

Amortissements

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 25/03/19

Tenue de compte EUR

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	120 856	1 318		122 174
Installations techn. et outillage industriel	23 956	353		24 309
Inst. générales, agencements et divers	2 137	445		2 582
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 835	760		2 595
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	148 783	2 876		151 659
TOTAL GÉNÉRAL	148 783	2 876		151 659

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
 Edition du 25/03/19
 Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	9 995	13 000	9 995	13 000

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	9 995	13 000	9 995	13 000
----------------------	--------------	---------------	--------------	---------------

État des Échéances des Créances et Dettes

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
 Édition du 25/03/19
 Tenue de compte EUR

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	23 979		23 979
TOTAL de l'actif immobilisé :	23 979		23 979
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	100	100	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	808	808	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	11 097	11 097	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	2 749	2 749	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	14 754	14 754	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	38 733	14 754	23 979
----------------------	---------------	---------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	15 983	15 983		
Personnel et comptes rattachés	300	300		
Sécurité sociale et autres organismes	11 680	11 680		
Impôts sur les bénéfices	103	103		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 465	4 465		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	54 819			54 819
Autres dettes	23 000	23 000		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	110 350	55 532	54 819
----------------------	----------------	---------------	---------------

Composition du Capital Social

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/03/19
Tenue de compte EUR

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	700	100
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	700	100

Effectif Moyen

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/03/19
Tenue de compte EUR

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	7	

Le crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile qui s'est achevée durant l'exercice en cours a été constaté pour un montant de 7 988 Euros

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit de la classe 64.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation. Il est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice, et le reliquat éventuel est demandé en remboursement.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, et de prospection de nouveaux marchés.

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 25/03/19

Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Stocks revendus en l'état				
Marchandises				
Approvisionnement				
Stocks approvisionnement				
Matières premières	6 076	5 416	659	
Autres approvisionnements	653	739		86
TOTAL I	6 729	6 156	573	

Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis	424	1 298		874
Produits résiduels				
TOTAL II	424	1 298		874

Production en cours				
Produits				
Travaux				
Études				
Prestations de services				
TOTAL III				

PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)	II + III			874
---	-----------------	--	--	------------

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

AL DALAL SARL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
 Edition du 25/03/19
 Tenue de compte EUR

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes					
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	500 852	470 961	456 494	440 907	455 677
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	14 556	31 089	21 741	7 436	27 726
Impôts sur les bénéfices	103	3 109	1 427		2 310
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	8 572	24 200	16 912	3 272	20 745
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice	180 965	160 860	153 756	145 024	150 841
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	65 085	58 712	58 158	55 560	55 629